

**La Galerie Sonore d'Angers recrute un musicien
ayant une pratique confirmée de la musique d'Afrique de l'ouest et des qualités pédagogiques**

La Galerie Sonore d'Angers est un espace de pratique musicale sur des instruments du monde, axée sur une approche orale.

Les groupes scolaires de tout niveau constituent le public privilégié tout au long de l'année. Les activités de pratique musicale proposées peuvent être ponctuelles ou faire l'objet d'un cycle en s'appuyant sur des répertoires traditionnels mais également sur une démarche de création qui conduit à l'utilisation des instruments hors de son contexte culturel.

Nous recevons de très jeunes enfants pour les éveiller au monde sonore comme des musiciens confirmés.

Missions :

Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective.

Intervenir auprès d'un public scolaire, tout niveau, étudiants musicologie, élèves de conservatoire, CFMI, musiciens confirmés.

Être personne « ressource » dans la structure, dans la découverte et l'appropriation de la culture musicale et dans le développement de projets associés à sa discipline.

Compétences et qualités requises

- Diplôme d'enseignement de la musique DUMI ou DE/ CA avec une expérience pédagogique confirmée.
- Percussionniste spécialisé.e dans la musique d'Afrique de l'Ouest et ayant une curiosité et un intérêt pour les traditions musicales en général.
- Capacité à s'investir et à s'intégrer dans le projet pédagogique et culturel de la structure et en partenariat avec d'autres structures.
- Sens affirmé du travail en équipe, capacité d'encadrement et d'animation.
- Le + : Permis B, pour les projets menés à l'extérieur de la structure.

Lieu de travail :

La majorité des heures est réalisée à la Galerie Sonore d'Angers, mais l'intervenant.e peut être amené.e à se déplacer dans et hors département pour une journée ou un temps de résidence d'une à deux semaines.

Type de contrat : CDI – 16h hebdomadaires face public et 7.33 hebdomadaires de temps de préparation et réunions pédagogiques.

Compte tenu de la nature du travail, la répartition des heures sera établie sur le principe de la modulation du temps de travail, en fonction des projets, entre septembre et juillet.

La convention prévoit 5 semaines de congés payés annuelles auxquelles il faut ajouter 2 semaines conventionnelles.

Rémunération : Grille de la convention collective Eclat

Pour tout renseignement complémentaire et Envoyer CV/ lettre de motivation : Direction Galerie Sonore d'Angers, 1 rue du Pin 49000 Angers ou anne.galeriesonore@outlook.fr

Date de publication de l'offre : 15/01/2026

Date limite de candidature : 30/06/2026

Poste à pourvoir le : 1^{er} septembre 2026